

Avis d'appel public à manifestation d'intérêt FOOD TRUCKS



Ville de Bois-Colombes
Service Développement économique et emploi
15, rue Charles-Duflos
92277 Bois-Colombes Cedex

Tél. 01 41 19 83 00
economie@bois-colombes.com

Objet : Exercice d'une activité de restauration ambulante de type "food-truck" sur les emplacements dédiés de la ville de Bois-Colombes

1. Préambule

Pour répondre aux besoins des habitants, des salariés et des entreprises de Bois-Colombes, et afin de dynamiser l'offre de restauration, la Ville propose des emplacements pour l'installation de commerces alimentaires ambulants de type "Food-truck" sur son domaine public.

Il est à noter que depuis quelques années les modes de restauration évoluent, répondant ainsi aux demandes des consommateurs, qui sont nombreux à se tourner vers la cuisine de rue. Les camions de restauration s'inscrivent pleinement à la fois dans cette continuité culinaire et dans l'évolution des modes de consommation.

Enfin, une offre commerciale ambulante participe à l'animation d'un lieu en renforçant notamment le caractère convivial de l'espace public.

C'est pourquoi, la ville de Bois-Colombes lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et ainsi elle souhaite définir un cadre clair pour accueillir sur son espace public une offre de qualité (alimentaire et boissons), diversifiée et innovante, à des prix abordables, et respectant l'environnement.

Tout commerce ambulant qui propose cette offre peut candidater.

Il devra se conformer aux articles de l'arrêté portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour exercice de commerce ambulant, qui sera pris si le candidat est retenu (consultable dans le lien ci-dessous).

1. Les emplacements à pourvoir

Trois emplacements sont proposés pour accueillir un à deux food-trucks sur plusieurs créneaux horaires et jours d'interventions :

• Place Jean-Mermoz :

Située dans le quartier nord de la ville, la place Jean-Mermoz fait partie d'un secteur en plein renouvellement économique et urbain avec des projets phares tels que la création d'espaces publics qualitatifs, près de 5000 m² de surfaces commerciales programmées ; l'implantation de commerces récents à l'image de "Cocottes" (bistronomique). Dans un tissu résidentiel composé d'un habitat pavillonnaire de grande qualité, 800 nouveaux logements dont plus de 600 en accession ont déjà été livrés ces 5 dernières années et plus de 200 vont être achevés en 2024 pour accueillir près de 3000 nouveaux habitants dans la ZAC "Pompidou-Le Mignon". Des commerces de proximité sont également présents (la pharmacie, un coiffeur, un Franprix, un bar-café-concert) avec un marché le vendredi matin. Autant d'atouts pour proposer une offre alimentaire qualitative. La zone de chalandise de ce secteur représente un potentiel de 115 000 clients et s'amplifiera au fil des années.



Points techniques : l'emplacement proposé, situé sur la place centrale du quartier avec fourniture d'électricité communale monophasée de 16 ampères, sans point d'eau, est indiqué dans la demande "exercice de commerce ambulant" à compléter ci-dessous :

(Demande Mermoz à télécharger)

QUARTIER NORD



GARES LIGNES J ET L



PARCS



Vélib' STATIONS VÉLIB'

Véligo STATIONS VÉLIB'
Location



T1 STATION TRAMWAY ASNIÈRES-QUATRE-ROUTE

• Place de la Renaissance :



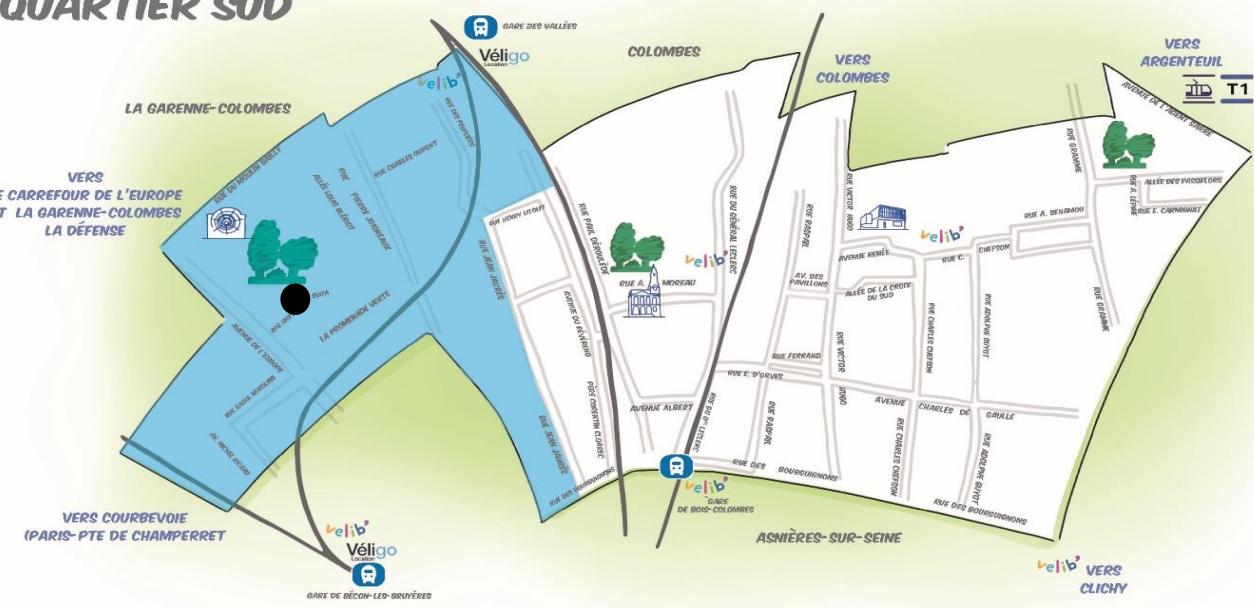
Située dans le quartier sud, la place de la Renaissance se trouve à proximité du parc des Bruyères et fait partie du quartier des Bruyères, ancien quartier industriel reconverti en quartier d'affaires et résidentiel qui accueille des logements et services modernes et qualitatifs. Un environnement et un cadre agréable pour les ménages sont proposés (animations diverses, un marché présent le mercredi de 16 à 20h et une offre commerciale diversifiée).

Cette place est au cœur du pôle économique du secteur en limite avec Courbevoie et La Garenne-Colombes accueillant les principaux pourvoyeurs d'emplois à l'image d'IBM, la Coface, Abeille Assurance, GRT Gaz ou bien SAGEMCOM. Ce quartier, représentant près de 10 000 salariés et 9 000 habitants, déjà

bien doté en établissements sédentaires, offre une belle opportunité pour des Food trucks en complément des établissements existants.

Points techniques : l'emplacement proposé, avec fourniture d'électricité communale monophasée de 16 ampères dans la demande "exercice de commerce ambulant" à compléter ci-dessous :
(Demande Place de Renaissance à télécharger)

QUARTIER SUD



GARES LIGNES J ET L

Véligo STATIONS VÉLIB'



PARKS

T1

STATION TRAMWAY ASNIÈRES-QUATRE-ROUTES



Vélib' STATIONS VÉLIB'

• Place de la République :

Située dans le quartier Centre, la place de la République se trouve à proximité de la gare de Bois-Colombes et dans un quartier qui représente 1/3 de la population totale (près de 10 000 habitants).

Au pied de l'Hôtel de ville, son parc et sa fontaine offrent un cadre agréable pour se restaurer notamment en période estivale mais ce lieu de convivialité est très fréquenté en toutes saisons.

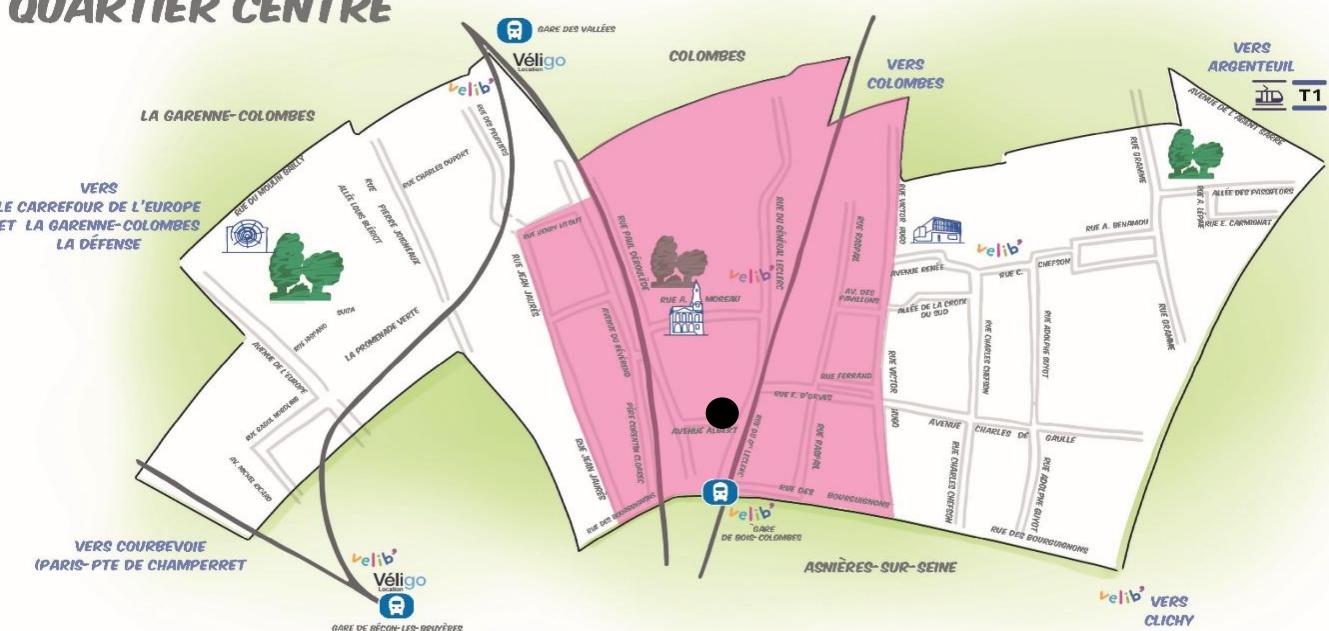
Les services administratifs de la mairie, les écoles et les crèches, ainsi que la gare génèrent un flux de personnes non négligeable. Egalement, à proximité de la rue des Bourguignons, principale artère commerciale (2,7 millions de piétons par an comptabilisés en 2023), et de la halle de marché, ce lieu est dynamique et connecté aux transports. La place de la République complète donc ces lieux remarquables et ainsi, elle devient un lieu de passage incontournable au cœur de ville.

Points techniques : l'emplacement proposé, avec fourniture d'électricité communale monophasée de 16 ampères, sans point d'eau, est indiqué dans la demande "exercice de commerce ambulant" à compléter ci-dessous :

(Demande Place de la République à télécharger)



QUARTIER CENTRE



Vélibo[®] STATIONS VÉLIB'



PARCS



Vélibo[®] STATIONS VÉLIB'



T1 STATION TRAMWAY ASNIÈRES-QUATRE-ROUTE

2. Jours et horaires de l'occupation

Sauf cas de la place de la République (cf. *), les food-trucks occuperont les emplacements précités à compter du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 selon le calendrier prévisionnel suivant :

	Place Jean Mermoz	Place de la Renaissance	Place de la République
Mercredi 11h30-14h00			1 emplacement
Mercredi 18h30-22h00	1 emplacement		1 emplacement*
Vendredi 18h30-22h00	2 emplacements	1 emplacement	2 emplacements*
Samedi 18h30-22h00	2 emplacements	1 emplacement	2 emplacements*

*Emplacements du soir à pourvoir du 1^{er} avril au 31 octobre 2024

En dehors de ces emplacements prévisionnels, il pourra être proposé aux opérateurs d'intervenir ponctuellement sur d'autres créneaux et d'autres lieux dans le cadre d'éventuelles manifestations municipales.

3. Critères de sélection

La présente procédure est libre. Elle est organisée en application de l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP).

Les critères de sélection tiendront compte du :

- Type, qualité, saveur des aliments et boissons proposées ;
- Modalités de transformation, assemblage des produits à bord de l'infrastructure de vente par l'exploitant et/ou son équipe ;
- Originalité des Menus, formules proposées et compétitivité des prix ;
- Provenance des aliments, origine des produits servant aux préparations proposées (bio, circuits-courts...) ;
- Esthétique intérieure et extérieure du Food truck et du mobilier de terrasse s'il y a lieu (aspect extérieur soigné, habillage / graphique / professionnel et distinctif permettant d'identifier facilement l'infrastructure de vente) ;
- Démarche environnementale notamment en rapport avec la réduction des déchets.

4. Candidature

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 8 mars 2024 avant minuit

- Par email : economie@bois-colombes.com
- Par voie postale (le cachet de la poste faisant foi à l'adresse) :

Hôtel de Ville de Bois-Colombes
Service Développement économique et emploi
15, rue Charles-Duflos
92277 Bois-Colombes Cedex

 : 01 41 19 83.00